

Stanislas-Marie Maillard, naquit à Gourmay le 11 décembre 1763. Le ménage Maillard eut neuf enfants, six garçons et trois filles ; Stanislas fut le sixième enfant.

Stanislas Maillard, lorsqu'éclata la Révolution, se mêla aux agitateurs et ne tarda pas à devenir un homme important. Il a vingt-six ans en 1789 et se fera surnommer « Tape-dur ». La prise de la Bastille lui fournit la première occasion de se signaler.

Maillard qui, sans s'effrayer de la mort de celui qui l'avait précédé pour tenter de saisir un billet qu'un officier suisse essayait de faire parvenir aux assaillants, réussit à le prendre et à le remettre entre les mains de Hullin* qui le lut à haute voix à la foule :

« Nous avons vingt milliers de poudre, nous ferons sauter la garnison et tout le quartier, si vous n'acceptez pas la capitulation. »

« Foi d'officier, nous l'acceptons, dit Hullin, baissez vos ponts. »

Mais le peuple se récrie au seul nom de capitulation, et fait avancer trois canons.

On allait tirer, déjà les rangs s'ouvraient pour laisser passer les boulets, lorsque l'ennemi, voyant que l'on voulait abattre le grand pont, fait baisser le petit pont-levis. Malgré le nouveau danger qui naissait de cette manœuvre, plusieurs hommes dont Hullin et Maillard, le remplissent et le fixe en fermant les verrous.

Tous ceux qui avaient joué un rôle significatif prirent le nom de *Vainqueurs de la Bastille*. Une compagnie de volontaires se forma et Maillard en devint capitaine.

*Hulin, était ce garçon limonadier qui, l'un des premiers, entra à la Bastille ; il deviendra plus tard général, commandant des grenadiers de la garde consulaire.

Le 5 octobre, sur les sept heures du matin, Maillard venait à l'Hôtel de Ville, à l'effet de faire une réclamation à la Commune au nom des volontaires de la Bastille. Il y trouva des femmes qui cherchaient à enfoncer toutes les portes. Il demanda des ordres à M. de Gouvion, pour empêcher qu'on commit des dégâts ; Gouvion le pria de rester avec lui pour l'aider à calmer le peuple.

Une circonstance imprévue obligea Maillard à se rendre dans le quartier Saint-Antoine pour distribuer des cartouches aux volontaires. Il revint à l'Hôtel de Ville, le nombre de femme n'avait fait qu'augmenter... Enfin il fut reconnu :

« C'est un vainqueur de la Bastille ! Il n'y a rien à craindre de sa part ! »

Au même moment une bande d'individus armés de piques et de lances, vint se joindre aux femmes. Les portes de l'Hôtel de Ville furent enfoncées, on s'empara des armes qui s'y trouvaient et on se disposait à mettre le feu quand Maillard arracha des mains de deux femmes des torches incendiaires.

La foule criait : « A Versailles ! ». Maillard trouva l'occasion de sauver l'Hôtel de Ville; il prit un tambour, se plaça à la tête des femmes et tous se mirent en route vers Versailles, où se trouvaient le roi et l'Assemblée nationale.

Aux portes de l'Assemblée, Maillard fut introduit avec quinze femmes seulement. Là, il exposa la situation malheureuse du peuple, à cause de la cherté du pain, et réclama l'éloignement du régiment de Flandres, dont la présence constituait mille bouches à nourrir aux portes de Paris.

Maillard s'en revint à Paris dans une voiture de la cour, et se fit conduire à l'Hôtel de Ville, où les membres de la Commune ne lui ménagèrent pas leurs félicitations.

Le 5 juin 1792, il contracta le mariage. C'est ainsi que trois mois avant les journées de septembre, il épousa Angélique Paredde.

Le jeune ménage vivait paisiblement sous le charme d'une lune de miel qu'aucun nuage était venu masquer.

Le 2 septembre, un dimanche vers une heure de l'après-midi, plusieurs voitures quittaient les bâtiments de la mairie où siégeait la Commune de Paris, et conduisait un certain nombre d'ecclésiastiques à la prison de l'Abbaye Saint-Germain, lorsque la fureur du peuple s'étant tournée contre eux, presque tous se virent massacrés.

Maillard assista à la fin de cet épouvantable drame, et quand la dernière victime eût expiré, il s'écria :

« Il n'y a plus rien à faire ici ; allons aux Carmes ! »

Là, en effet, un grand nombre de prêtres étaient renfermés. Près de cent-vingt d'entre eux furent mis à mort ; après quoi Maillard revint à la prison de l'Abbaye où s'agitait la question de massacrer tous les malheureux qui y étaient détenus. La foule voulait enfoncer les portes et frapper sans distinction quiconque se trouverait sur son passage.

Alors Maillard, obéissant sans doute aux instructions qu'il avait reçu de Maneul, harangua les individus qui l'entouraient, leur dit qu'il pouvait y avoir, parmi les prisonniers, des innocents, et qu'il fallait s'en assurer avant de frapper. Il proposa de nommer un tribunal ; cette motion ayant été admise, Maillard fut désigné lui-même comme président de ce redoutable tribunal.

Le registre qui existait aux Archives de la Préfecture de police, à 40 cm environ de long et 25 de large. Composé de 187 feuillets, 28 ont servi. Plusieurs feuillets sont maculés de sang et de vin. L'existence de ces taches de sang fut longtemps un problème à résoudre, alors qu'aucun prisonnier n'avait été massacré dans la salle de jugement.

89 détenus furent massacrés et 79 rendus à la liberté. Six femmes seulement eurent à comparaître devant Maillard. Parmi elles se trouvait la princesse de Tarente, femme d'honneur de la reine. Elle soutint avec courage son interrogatoire et malgré ses protestations de dévouement en faveur de la famille royale, elle fut mise en liberté avec ses cinq co-détenues.